

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES A LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2022

DEL-2022-11-01

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide de nommer Monsieur LEVEQUE Dominique correspondant Incendie Secours conformément au Décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022.

DEL-2022-11-02

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide d'approuver les nouveaux statuts du SDE18 conformément à la délibération n° 2022-18 portant modification des statuts du SDE18.

DEL-2022-11-03

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, accepte de retirer la délibération n° DEL-2022-03-18 faisant double emploi avec la délibération prise en date du 15 juin 2018.

DEL-2022-11-04

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, approuve la Motion sollicitant l'ARS pour le Centre Hospitalier de Vierzon.

DEL-2022-11-05

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, accepte l'achat à l'euro symbolique de la parcelle AH 235 appartenant des conjoints Beulande et Barat.

DEL-2022-11-06

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, accepte de céder à l'euro symbolique la parcelle YD 272 appartenant à la Commune de Massay.

DEL-2022-11-07

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

DEL-2022-11-08

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, approuve le renouvellement du bail ORANGE concernant l'antenne située au Château d'eau – Grand Vau Chemin Rural de l'Huile à la Chataignerie.

DEL-2022-11-09

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, valide la Convention de mise à disposition de la Convention de mise à disposition de services de la Voirie et du Centre de Loisirs avec la CdC Vierzon-Sologne-Berry.

DEL-2022-11-10

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, accepte de nommer les jardins de l'Abbaye « Square Monique MORIN ».

DEL-2022-11-11

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, accepte l'achat de la parcelle BE 003 située à la Ray et appartenant à Monsieur VALENTE, pour l'euro symbolique.

DEL-2022-11-12

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, valide l'installation d'un distributeur de pizzas Avenue Foch, par la Société API TECH, représentée par son Directeur de Site Monsieur BIEN Grégory.

DEL-2022-11-13

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, valide la décision Modificative n° 1 – Budget Assainissement concernant les intérêts pour le prêt de la STEP, modifiés le 01/04/2022.

DEL-2022-11-14

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, valide la décision Modificative n° 1 – Budget Eau concernant un volume d'eau acheté au Syndicat de Méreau St Hilaire pour 2020 et 2021 plus important que l'année dernière.

DEL-2022-11-15

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, valide la Décision Modificative n° 4 – Budget Commune pour régulariser la CLECT votée en septembre par la CdC Vierzon-Sologne-Berry.

DEL-2022-11-16

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, accepte les états présentés par le trésor Public pour admission en non-valeur au compte 6541 de la Commune pour la somme de 13,50 €.

DEL-2022-11-17

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, accepte de financer l'achat d'un orgue pour l'Abbaye de Massay à hauteur de 5 000,00 € maximum sur le Budget de la Commune.

DEL-2022-11-18 A VENIR, EN ATTENTE DE MODIFICATION DU DEVIS

DEL-2022-11-19 A VENIR, EN ATTENTE DATE D'INTERVENTION ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Prochain Conseil Municipal : **Vendredi 09 décembre 2022 à 17h45**

Sandrine THEVENIN
Secrétaire,




Dominique LEVEQUE
Maire

LISTE DES DELIBERATIONS PRISE EN SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2022

SUITE DES DEVIS EN ATTENTE

DEL-2022-11-18

Le Conseil Municipal après avoir délibéré valide le devis de l'entreprise FESTILIGHT pour un montant de 6 487.40 € HT soit la somme de 7 784.88 € TTC et autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

DEL-2022-11-19

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, valide la proposition de l'EIRL JOHAN Entreprise pour son devis d'un montant de 10 109.00 € HT soit 12 130,80 € TTC et autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

Dominique LEVEQUE
Maire,

A circular official seal of the town of Massay is partially visible, with a handwritten signature in black ink over it. The signature appears to be 'D. Leveque'.